



**EDITO :** L'éditorial d'aujourd'hui vous est dédié. Vous, salariés qui avez donné le meilleur de **vous-même** pendant cette année 2011. Vous, qui malgré cela ne toucherez pas vos 3 points annuels puisque la direction a décidé d'aller dans le sens des gros actionnaires, car c'est uniquement ça le nerf de leur guerre.

La direction va taper fort, très fort !!! Même si elle se défend de préserver nos emplois, elle compte faire baisser nos salaires, dégrader encore plus nos conditions de travail...

**Pour sud aérien**, nous ne nous détournerons pas de notre mission, à savoir la défense des salariés et de leurs acquis. N'oubliez pas que votre mobilisation est le nerf de notre guerre !

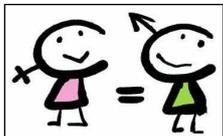
**Il faut se mobiliser pour contrer les plans de la direction...**

### **(In)égalité Hommes Femmes**

Air France a fait un Accord 2011-2013 avec les syndicats, en central, qui prétend définir « **une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** ». C'est une obligation légale.

Quant au contenu, à part les satisfecits que se donne Air France ... On sent qu'Air France s'est conformée à la loi sans volonté réelle. C'est à la femme/mère à qui on promet des garanties sur les avancements « la moyenne des avancements de sa catégorie » (*cette année, rien donc !*).

**Une volonté affichée pour les « promotions » ... à surveiller à l'usage : Nous sommes intervenus pour souligner qu'il existait encore des secteurs de l'exploitation ou la direction retarde les promotions du fait que l'agent ait pris un congé maternité. La direction s'est engagée à arrêter ces méthodes.**



**N'hésitez pas à prendre contact avec Vos délégués SUD Aérien**

### **Accord de Cadrage et de Méthodologie « Comment accélérer l'austérité » !**

Sentant que la mobilisation progresse, s'organise, se construit, la direction, avec son « accord de Cadrage et de Méthodologie », accélère le processus pour prendre de vitesse les salariés et pour verrouiller les syndicats. En effet la direction compte bien négocier de nouveaux accords avant de dénoncer les accords actuels. Le but étant de casser nos acquis.

Cela permet d'installer **Transform** avant l'été au lieu d'attendre les 15 mois prévus par la loi ! « Vite ! Vite ! » dit le PDG ! Et dire que certains syndicats acceptent cette précipitation !

Il faut que les syndicats refusent de collaborer à cette entourloupe !

Le chantage à l'emploi fait par la direction et complaisamment relayé par certains syndicats n'a pour objectif que de tétaniser les salariés. La méthode de **Juniac** fait écho à la politique gouvernementale et en dévoile les vrais enjeux : il ne s'agit pas d'un « échange » salaire-emploi mais plutôt du « gillette triple lame » : baisse des salaires, baisse du niveau d'emploi et en bonus



**OU**



**A VOUS DE CHOISIR !!!!**

### **CCE : Eradiquer la maladie est plus durable que le simple traitement des symptômes qui s'aggravent de mois en mois.**

Les 8 CE d'Air France sont en train de mettre au point, en cas de disparition du CCE, un processus qui tente de pérenniser le financement des cantines lorsqu'elles sont financées par le CCE.

SUD Aérien n'a pas participé sur ce vote car c'est accepter la disparition à terme du CCE, c'est refuser d'autres solutions. Comme nous le répétons depuis des années, c'est l'inversion des flux financiers (entre les CE et le CCE) et l'absence de solidarité du CE PNT qui ont provoqué les graves difficultés du CCE et cet immense gâchis.

**La ré-inversion des flux, qui est le seul moyen de sauver le CCE, tient en 2 articles du code du travail.**

A nous tous, agents d'Air France attachés à notre CCE, de faire pression sur toutes les organisations syndicales pour qu'elles utilisent ces textes pour sauver le CCE et les 120 salariés qui y travaillent...

Il faut que les syndicats d'Air France en aient la volonté !